

En Cisjordanie, des Bédouins résistent contre le «Grand Jérusalem» de Netanyahu

PAR CHLOÉ DEMOULIN
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 12 JUIN 2018



Des Bédouines protestent contre la démolition programmée de leur école à Khan Al-Ahmar, le 11 juin. © C. D.

Les Bédouins de Khan Al-Ahmar protestent contre la destruction programmée de leur communauté et de leur école, au centre de la Cisjordanie. Par leur localisation, ils constituent l'un des derniers remparts contre l'avènement du « Grand Jérusalem » voulu par le gouvernement Netanyahu.

Khan Al-Ahmar (Cisjordanie), envoyée spéciale.— Comme beaucoup d'autres communautés bédouines de Cisjordanie, Khan Al-Ahmar est difficile à trouver. Elle est située à un peu moins de 20 kilomètres de la ligne verte, au sud de la route 1 qui relie Jérusalem à la mer Morte. Pour y accéder, aucun chemin balisé. Il faut enjamber à pied une glissière de sécurité ou, option plus sûre, emprunter un détour escarpé qui passe sous la route. Des constructions en tôle et quelques chèvres servent de points de repère.



L'entrée de Khan Al-Ahmar, en bordure de la route 1, en Cisjordanie. © C. D.

Difficile de croire que ce campement de fortune, dépourvu des infrastructures les plus élémentaires, cache une école. C'est pourtant ici, dans un décor

désertique et poussiéreux, que 170 élèves originaires de Khan Al-Ahmar mais aussi de quatre autres communautés bédouines voisines sont scolarisés. Ce lundi 11 juin, des dizaines d'entre eux, âgés de 8 à 16 ans, sont rassemblés pour protester contre la destruction programmée du bâtiment par le gouvernement israélien. Ils brandissent des pancartes sur lesquelles on peut lire « #SaveMySchool » (Sauver mon école).

Après dix ans de bataille judiciaire, **la Cour suprême israélienne a donné son feu vert**, le 24 mai dernier, au plan de destruction de la communauté, qui compte 180 membres, et de son école, fondée grâce à des subventions du gouvernement italien. Selon les autorités israéliennes, le village bédouin, installé dans la zone C contrôlée par l'État hébreu, a été construit illégalement, et doit donc être rasé.

« *Ce sont les colonies israéliennes et l'occupation qui sont illégales* », rétorque Abu Khamis, porte-parole de la communauté de Khan Al-Ahmar. « *Nous vivons ici, en terre palestinienne, depuis des années, nous y avons construit notre vie, nous y avons élevé nos enfants. Pourquoi devrions-nous partir ?* » Pour les habitants du village, la pilule est d'autant plus difficile à avaler qu'ils ont déjà été déplacés deux fois dans le passé par les Israéliens. Issus de la tribu Jahalin, ces Bédouins ont en effet été chassés du Néguev lors de la création de l'État d'Israël en 1948, puis une nouvelle fois de Jérusalem lors de la guerre des Six Jours.

Coincés entre les colonies israéliennes de Maale Adumim et Kfar Adumim, les Bédouins de Kahn Al-Ahmar constituent en fait l'un des derniers remparts contre l'avènement du « Grand Jérusalem » voulu par l'ultradroite israélienne. Devant les tribunaux, c'est une ONG proche des colons, baptisée Regavim, qui a d'ailleurs mené la bataille. À terme, le projet est clair : étendre les colonies israéliennes existantes pour rendre impossible la création d'un futur État palestinien relié à Jérusalem-Est. De nouvelles constructions juives, pour agrandir Kfar Adumim, à quelques encablures seulement de Khan Al-Ahmar, ont déjà été approuvées par le gouvernement Netanyahu.

Pour l'Autorité palestinienne, l'enjeu est donc crucial. Ce lundi, le ministre palestinien de l'éducation, Sabri Saidam, a fait le déplacement à Khan Al-Ahmar pour appeler « la communauté internationale à s'opposer à la décision injuste de l'occupation [israélienne – ndlr] ». « [Nous] considérons [le fait de] viser des institutions éducatives[...] comme une violation flagrante des lois humanitaires internationales et du droit à l'éducation », a-t-il dénoncé.



Des Be#douines protestent contre la de#molition programme#e de leur e#cole a# Khan Al-Ahmar, le 11 juin. © C. D.

Partageant cet avis, plusieurs diplomates étrangers, notamment norvégien et canadien, et responsables d'organisations onusiennes étaient également présents pour soutenir les élèves du village bédouin. « Nous devons nous battre pour le droit à l'éducation de toutes les communautés vulnérables présentes en Palestine », a expliqué à Mediapart Roberto Valent, représentant spécial du programme de développement des Nations unies en Cisjordanie et à Gaza. Ce dernier précise que l'ONU a investi « 146 000 dollars », soit environ 124 000 euros, pour « rénover une partie de l'école » de Khan Al-Ahmar et notamment l'équiper en électricité grâce à des panneaux solaires. « Le déplacement forcé de cette communauté, qui se trouve au centre de la zone C en territoire palestinien occupé, serait vraiment un événement déplorable », conclut-il.

Plusieurs pays européens, dont l'Italie, ont également condamné ces dernières semaines les ordres de démolition émis par le gouvernement Netanyahu. Dans un communiqué publié le 28 mai, la France a fait part de « sa vive préoccupation », appelant « les autorités israéliennes à ne pas mettre en œuvre » ses plans de démolition « et à s'abstenir de toute mesure visant à étendre et pérenniser la colonisation ».

Pour calmer les protestations, le gouvernement israélien invoque la relocalisation planifiée de la communauté bédouine dans un nouveau quartier à la périphérie d'Abu Dis, une ville arabe située au nord de la route 1. Ils bénéficieront de services dont ils « ne peuvent que rêver » et que ni l'Autorité palestinienne ni l'Union européenne « ne leur ont jamais offert, y compris des cliniques de santé, des transports en commun, des écoles appropriées, un accès à l'emploi et plus encore », vante Naomi Kahn, la porte-parole de l'ONG Regavim.



Une salle de classe dans l'e#cole de Khan Al-Ahmar. © C. D.

Un tableau idyllique contesté par les principaux intéressés, mais aussi par plusieurs associations. Le nouveau quartier est localisé dans une zone urbaine près d'une décharge à ordures. « Une autre communauté bédouine a déjà accepté de s'y installer dans les années 90, et il y a beaucoup de problèmes de santé, de maladies respiratoires à cause de la pollution de l'air », souligne un membre d'une association présente dans la région. « Il y a également de graves problèmes de drogues, car les Bédouins ne sont pas du tout accompagnés dans leur changement de mode de vie. Pour certains, c'est un traumatisme », ajoute-t-il. De fait, pour Abu Khamis, la transition est inconcevable. « Si nous acceptons d'aller là-bas, nous devons nous séparer de nos bêtes, c'est hors de question », tranche-t-il.

Face à cette résistance, reste à savoir si (et quand) le gouvernement Netanyahu enverra des bulldozers à Khan Al-Ahmar. Même s'il veut garder espoir, Fadi Arouri, membre de l'ONG italienne GVC (Gruppo di Volontariato Civile), a des raisons d'être sceptique. « L'administration civile [extension de l'État israélien en Cisjordanie – ndlr] a rencontré

les représentants de la communauté bédouine ce dimanche [10 juin – ndlr], et elle a confirmé qu'elle comptait détruire l'école », confie-t-il.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.